

Développement et expansion du parc industriel

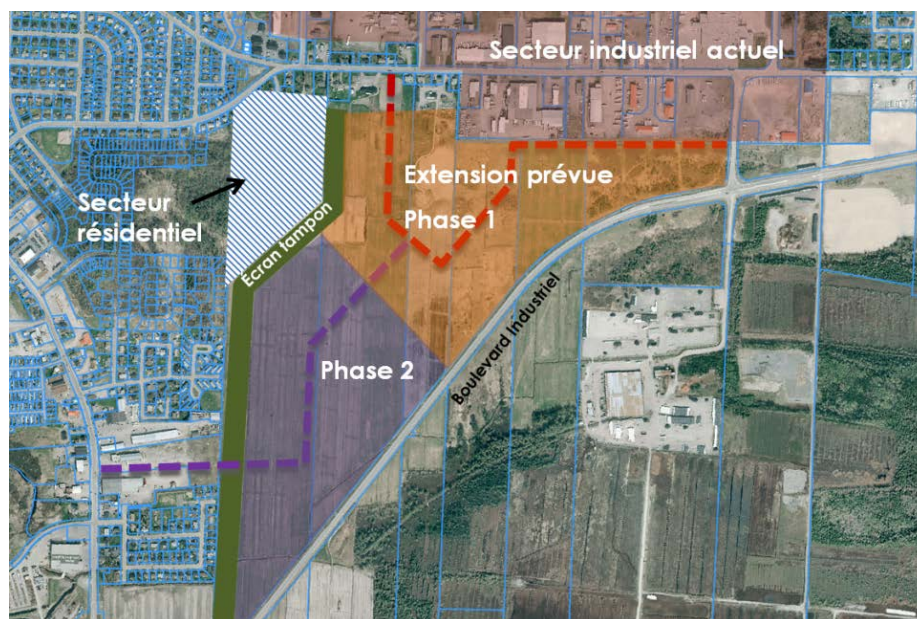
Le parc industriel de Rivière-du-Loup couvre une superficie de 1 351 286 m². La superficie qui est disponible pour l'implantation de nouvelles entreprises n'est toutefois plus que de 125 218 m² (2015). Bien que cette superficie soit suffisante pour répondre à la demande des prochaines années, il apparaît essentiel d'amorcer à court terme des démarches pour agrandir le parc industriel.

Plusieurs arguments militent en faveur d'un agrandissement rapide :

- la Ville doit pouvoir compter sur une banque de terrains suffisamment importante pour répondre à des demandes inattendues, comme lors de l'implantation de l'abattoir de la compagnie du Breton;
- les terrains du parc industriel ont une grande capacité portante, ce qui les rend aptes à recevoir de vastes installations industrielles. Or, à défaut d'une alternative, ces terrains sont souvent offerts à des entreprises dont les activités (entreposage, transport, etc.) ne nécessitent pas ces capacités portantes. On se trouve ainsi à gaspiller des terrains aux caractéristiques rares.

Le projet

L'extension du parc industriel vers le sud, en direction du boulevard Industriel, permettrait d'offrir des terrains aux commerces avec contraintes et aux usages industriels plus légers et d'ainsi conserver les terrains actuels du parc industriel pour l'industrie manufacturière.



Cette extension permettrait donc d'optimiser l'utilisation des terrains industriels. Elle nécessitera une exclusion du territoire agricole et un agrandissement du périmètre d'urbanisation dans le schéma d'aménagement de la MRC.

La carte ci-dessus montre, à titre indicatif, un scénario d'extension du parc industriel en deux phases. Il est prévu qu'aucun accès direct ne donnera sur le boulevard Industriel, afin de conserver intact son rôle de voie de transit. Dans ce contexte, il importe d'identifier les voies d'accès possibles au nouveau secteur, vers le chemin des Raymond et la rue Témiscouata, et de s'assurer d'y réserver des emprises à court terme. Un écran tampon devra isoler le nouveau secteur industriel des zones résidentielles.

Améliorer l'interface entre le nouveau secteur industriel et les zones résidentielles

La création d'une petite zone résidentielle dans le prolongement de la rue Sénéchal permettrait d'éloigner les nouveaux secteurs industriels des résidences existantes et de simplifier l'interface entre les deux groupes d'usages.

